

Conseil d'école : mardi 8 novembre 2011

Début du conseil: 18h 35

Présents :

Parents d'élèves :

Mme Lemerrier
Mme Nedelec
Mme Brusson
M. Getol
Mme Rousseau
Mme Langlest
Mme Costard
Mme Di Mascio
Mme Boutenel

Enseignants :

Mr Vigneulle : le directeur
Melle Thomas-Javid
M. Morin
Mme De Herder
Mme Lioret
Mme Fourot
Mme Guérin
Mme L'Hénoret
Excusée: Mme Dewitte

Représentant la mairie :

Mme Palich

1) Rôle du conseil d'école

Le directeur rappelle le rôle du conseil d'école.

C'est une instance qui réunit parents d'élèves et enseignants. On y évoque tous les sujets concernant l'école:

- organisation de la vie de l'école
- Vote du règlement intérieur
- Projet d'école

Il y a 3 conseils d'école dans l'année. (Cette année: 7 parents élus et 2 tirés au sort .)

2) Le règlement intérieur

Quelques changements sont proposés pour mettre en accord avec la dernière version du règlement départemental (du 8 novembre 2010) et spécifié un point interne:

- Certificat de radiation: il faut désormais l'accord des 2 parents.
- Les horaires de l'aide personnalisée sont indiqués.
- Signes manifestant une appartenance religieuse: un dialogue doit être engagé avec les parents et l'enfant.
- Absences : Pas plus de 3 demi journées consécutives sans motif valable .
- local à vélo à disposition mais chaque vélo doit être muni d'un antivol.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

3) Les effectifs

Actuellement: 230 élèves pour 9 classes:

2 CP : 19
2 CE1 : 27 et 29
2 CE2 : 24 et 25
1 CM1 : 30
1 CM1/CM2 : 26 (13 et 13)
1 CM2 : 31

L'équipe a choisi de privilégier les CP, donc les CM sont très chargés.

Effectif de l'an prochain : en hausse (plus de 240)

4) Projet d'école

Malgré les bons résultats aux évaluations CE1, il reste des points faibles qui sont les priorités de notre projet d'école: 2 axes au projet d'école :

- Maîtrise de la langue :
Compréhension de lecture : différents outils ont été utilisés afin d'une part d'analyser les difficultés des élèves

et d'autre part de tenter d'y remédier. (« ELFE », « je lis, je comprends »)

- En début d'année avec l'aide du Rased, l'ensemble des élèves a pu être testé. Les élèves en difficultés ont bénéficié/bénéficié de l'Aide personnalisée.

-

Constat : les enfants en grosses difficultés en lecture restent parmi les plus faibles l'année suivante malgré toute l'aide apportée.

Conclusion: L'activité de lecture ne saurait se limiter à une activité scolaire. Il est très important que les enfants lisent à la maison (notamment par plaisir) mais aussi de poursuivre l'entraînement et les conseils que les enseignants donnent aux parents lors des entretiens. afin d'améliorer la lecture (compréhension, fluidité...).

En plus des activités normales de classe (lecture suivie d'ouvrage) , des activités de remédiation et de soutien (Elfe, « Je lis, je comprends »), cette année l'ensemble des classes du cycle 3 s'est inscrit au prix des Incorruptibles. Objectif: lire 6 livres choisis dans l'année afin de désigner le meilleur.

Dans le cadre de la production d'écrit, l'action « Tenue quotidienne d'un journal n'a pas été effectuée dans toutes les classes. Les classes qui l'ont pratiquée trouvent qu'il y a un essoufflement par manque d'idée et de choses à raconter.

- Ouverture culturelle

- Abonnement à la scène de Sénart pour toutes les classes.

- Découverte de lieux et sites différents durant le cursus de l'école élémentaire (musées,...)

- Parcours Mozart

- parcours court métrage

- Parcours Arts Plastiques

5) RASED

Mme Mélé présente l'équipe du RASED:

3 personnes - 1 psychologue scolaire

- 1 rééducateur (s'occupe des difficultés de comportement à l'école)

- 1 maîtresse d'adaptation(gère les difficultés d'ordre pédagogique)

Il y a eu 33 demandes d'aide l'an dernier.

Le RASED peut intervenir de moins en moins à cause de nombreuses suppressions de postes.

Cette année, un moyen supplémentaire pour l'école : création d'un poste de CLIN

(CLIN : Classe d'initiation pour enfants allophones)

Cette classe est à la disposition de la circonscription (actuellement, à mi temps sur Paloisel: 6 enfants sont concernés).

6) Traversée de la route face au collège

Les parents insistent sur le danger grandissant de la circulation devant le collège et le non respect par les automobilistes des règles. (Notamment pour les enfants qui viennent des rues de la Bergeronnette ou des Chardonnerets). Les voitures circulent et se garent sur les espaces piétons-cycles. Les parents ont alerté la police municipale sans effet à ce jour.

Le directeur confirme avoir vu et être intervenu à l'encontre d'individus qui utilisent les passages piétons-cycle pour circuler.

Mme Palich suggère de faire placer des gros bacs à fleurs en ciment pour empêcher les voitures de passer.

7) Questions diverses

-Rassemblement bruyant d'ados sur le parking: Crainte des parents

Mais pour l'instant pas de violence ni de dégradations.

- Question d'un parent : *combien peut-il y avoir d'élèves maxi par classe ?*

→ Le directeur explique la manière d'attribution du nombre de classe et la répartition au sein de l'école. On ouvre une classe lorsque la moyenne des élèves de l'école atteint 27,5 élèves par classe. Ensuite c'est le directeur qui est responsable de la structure. Plusieurs structures sont proposées; c'est le directeur qui décide sur avis du conseil des maîtres.

Fin du conseil d'école 19h 50

Le directeur
D.Vigneulle



La secrétaire
Mme L'Hénoret